



MÉMOIRE

RABASKA
**Un projet structurant
pour le Québec**



ACRGTQ

Association des constructeurs
de routes et grands travaux
du Québec

435, Grande Allée Est
Québec, QC, G1R 2J5
Tél. : (418) 529-2949 • 1 800 463-4672
Télec. : (418) 529-5139

www.acrgtq.qc.ca
acrgtq@acrgtq.qc.ca

JANVIER 2007

RABASKA : Un projet structurant pour le Québec

Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Bureau des audiences publiques en environnement de recevoir ses commentaires sur le projet Rabaska.

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages de génie civil et voirie du Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. Chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs. L'ACRGTQ est également, selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (loi R-20), une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la Convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente les intérêts de plus de 2 000 employeurs de l'industrie de la construction et environ 25 000 salariés y sont actifs.

L'ACRGTQ abordera dans ce mémoire, la nécessité de lancer les projets de développement de terminaux méthaniers et par le fait même du projet

RABASKA. Le Québec se doit de mettre de l'avant les grands projets afin de poursuivre adéquatement son développement.

Le projet RABASKA

Le projet Rabaska consiste à construire à Lévis au coût de 840 M\$ un terminal capable d'accueillir des navires méthaniers qui transportent du gaz naturel liquéfié (GNL). Ce GNL sera par la suite regazéifié et desservira les marchés du Québec et de l'est de l'Ontario.

Le promoteur du projet est une société appelée Rabaska. Il s'agit d'une société en commandite réunissant Gaz Métro, Enbridge et Gaz de France, qui ont mis leurs ressources et leur expérience en commun pour construire et exploiter le terminal de GNL.

Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ

La réalisation du projet RABASKA est de première importance pour l'ACRGTQ et ses membres.

Au-delà de la nécessité d'assurer la marge de manœuvre et la sécurité énergétique des Québécois, l'ACRGTQ croit que le Québec fait face à un autre enjeu de taille : la conservation de son expertise et de son savoir-faire.

Avec l'arrivée de ports méthaniers au Québec, l'industrie du génie civil pourra poursuivre le développement de cette expertise dans ce domaine qui saura faire la fierté des travailleurs. Comme dans le cas des ouvrages hydroélectriques, les québécois ont le talent pour mener à terme ces grands travaux.

De plus, nous possédons déjà une excellente expertise en matière de construction de pipeline. Par exemple, le Québec détient d'excellents «soudeurs pipeline», une expertise particulière et essentielle à la production d'ouvrage de ce type. Cependant, ils sont peu nombreux et certains tentent l'expérience d'aller dans l'Ouest Canadien ou encore en Arabie Saoudite où les emplois sont plus nombreux. Nous devons améliorer et consolider cette expertise.

L'industrie du génie civil est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert. Nos membres sont les générateurs de cette richesse.

L'enjeu : Le développement économique du Québec

Le Québec doit se mettre au travail afin d'atteindre le taux de chômage canadien moyen et ce sont des projets comme celui de RABASKA qui permettront au Québec de stabiliser et d'améliorer sa situation économique. Le Québec a besoin de projets structurants de cette envergure. Il est important de rappeler que le taux de chômage au Canada était de 6,1 %¹ et, pour sa part le taux de chômage au Québec est à 7,5 %² ce, en décembre 2006.

Selon les données connues, «l'investissement global du terminal de Rabaska est évalué à 840M\$. Ce montant comprend le coût de construction du terminal, 775M\$, et celui du gazoduc, 65M\$, qui reliera le terminal au réseau de transport existant à partir du poste de Gazoduc TQM situé à Saint-Nicolas. Les retombées économiques à moyen et long termes seront très importantes à la fois pour Lévis, la région Chaudière-Appalaches et la grande région métropolitaine de Québec, mais aussi pour le Québec tout entier.

Les retombées économiques directes et indirectes au Québec, (...) ont été évaluées avec l'Institut de la statistique du Québec. Celui-ci estime que 70% des retombées découlant de cet investissement seront réalisées au Canada, dont 444M\$ au Québec, soit plus de la moitié de la valeur totale du projet. De cette somme, 234M\$ seront versés en salaires.»³

Selon RABASKA, la construction du terminal méthanier doit s'échelonner sur une période d'un peu plus de trois ans, soit de 2007 à 2010. L'activité générée par le projet devrait supporter l'équivalent de 4 995 personnes-années, dont 2 440 emplois directs et 2555 emplois indirects auprès des divers fournisseurs.

En termes d'effectifs, le chantier à lui seul nécessitera 1580 personnes-années. Les travailleurs se succéderont au rythme moyen de 474 durant la construction. En période de pointe, les effectifs pourront atteindre 800 personnes sur le

¹ <http://canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/unemployment.cfm>

² http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/tchomag.htm

³ <http://www.rabaska.net/page.php?idS=5&idL=fr>

chantier. Presque tous les corps de métier de l'industrie de la construction seront sollicités pour la réalisation du projet.

La diversification énergétique du Québec

En plus de profiter à l'économie, ce type de grands projets permettra au Québec de diversifier ses sources d'énergie. D'ailleurs, dans le document du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, «La Stratégie énergétique»⁴ on mentionne :

«Au chapitre de la sécurité énergétique, le débat actuel est conditionné par les effets du ralentissement dans le développement des projets hydroélectriques, jumelé à une croissance continue de la demande en électricité. Cet état de fait exige que l'on se préoccupe de la sécurité des approvisionnements et de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité au Québec. D'ailleurs, dans son avis au gouvernement sur la sécurité énergétique des Québécois à l'égard des approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît, la Régie de l'énergie a reconnu que la situation actuelle des approvisionnements en est une de précarité et surtout de dépendance envers les importations. La sécurité des approvisionnements en électricité dépend notamment de la diversification des formes d'énergie, laquelle revêt une grande importance dans la fiabilité de la fourniture électrique. » (Page 8)

La création de ports méthaniers au Québec repose sur des enjeux majeurs pour le développement de notre économie, mais aussi pour notre sécurité énergétique.

⁴ Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, 2004

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2004

De plus, dans la stratégie énergétique publiée le 4 mai 2006, le gouvernement fait part des avantages d'installer des terminaux méthaniers⁵ au Québec :

- «Le coût d'un projet de terminal méthanier est évalué entre 700 millions et 1 milliard de dollars. L'implantation de projets de terminaux méthaniers sur notre territoire ferait ainsi bénéficier l'économie québécoise d'importants investissements.
- L'accès au gaz naturel liquéfié permettrait au Québec de diversifier la provenance de ses approvisionnements. Au lieu de dépendre uniquement du gaz naturel transporté par gazoduc depuis l'Ouest canadien – dont les réserves prouvées diminuent – le Québec aurait accès au gaz provenant du continent africain, du Moyen-Orient et de Russie.
- Le Québec pourrait également bénéficier de la concurrence entre les différentes sources d'approvisionnement qui permettrait de contenir l'évolution des coûts.
- Il pourrait aussi éviter le déplacement de grandes industries vers des sources d'énergie plus polluantes ou même leur délocalisation éventuelle.»

⁵ L'énergie pour construire le Québec de demain (P. 82)
Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006
ISBN: 2-550-46950-X (version imprimée)
ISBN: 2-550-46951-8 (version PDF)
Code de diffusion : 2006-4001

Conclusion

L'ACRGQTQ est favorable au projet de port méthanier de RABASKA de Lévis, seulement si les promoteurs rencontrent les normes canadiennes et québécoises en matière de sécurité et d'environnement. Le Canada et le Québec se sont donnés des structures et des organismes indépendants qui ont comme mandat d'examiner les projets et nous devons leur faire confiance.

C'est donc pour des motifs de maintien de l'expertise professionnel en matière de gazoduc, de développement économiques et de diversification énergétique que le projet doit aller de l'avant. Le projet RABASKA est un projet structurant pour le Québec qui saura contribuer à l'amélioration de l'économie et par le fait même de la qualité de vie des québécois.